



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 06 octobre 2019

STOP À LA PROCÉDURE D'EXPULSION CONTRE NOTRE COLLÈGUE !

GRÈVE DÉPARTEMENTALE LE LUNDI 14 OCTOBRE

RASSEMBLEMENTS :

À 8H DEVANT LE COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE

À 10H DEVANT LA PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

→ SIGNER LA PÉTITION

Un collègue menacé d'expulsion !

SUD Éducation 34 a pris connaissance avec stupeur de la décision du Préfet de l'Hérault de retirer son titre de séjour à notre collègue Moustapha Gueye, avec obligation de quitter le territoire français sous 30 jours.

Moustapha vit en France depuis septembre 2011. Après avoir fini ses études à Montpellier, il obtient un titre de séjour en tant que travailleur polyvalent, et travaille plusieurs années dans la restauration. Physicien de formation, il est embauché comme contractuel par l'éducation nationale depuis Février 2017. Il enchaîne les contrats courts dans des conditions difficiles : postes partagés dans des établissements éloignés de son domicile, éducation prioritaire, sans rémunération pendant les vacances scolaires. A la rentrée 2019, il est affecté sur un poste à l'année dans deux collèges d'éducation prioritaire de Montpellier (Gérard Philippe et Arthur Rimbaud). Il reçoit le 14 Septembre dernier une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) sous 30 jours, alors que son titre de séjour était valable jusqu'en décembre 2020 !

Une situation aussi absurde que scandaleuse

La Préfecture de l'Hérault reproche à l'employeur de M. Gueye, à savoir le Rectorat de Montpellier, de l'avoir recruté sans être passé par les organismes de placement du service public. Partout en France, les Rectorats recrutent sur candidature spontanée. Les postes à

pourvoir dans l'Éducation Nationale ne sont jamais publiés à Pôle Emploi ou sur le site emploipublic.fr pendant le délai réglementaire de 3 mois qui doit permettre de prouver qu'aucun Français déjà présent sur le marché du travail n'a pu répondre au besoin, et que l'on peut finalement embaucher un étranger pour répondre à la demande.

Le Rectorat de Montpellier a délivré un contrat de travail à M. Gueye du 1er septembre 2019 au 31 août 2020. Vouloir l'expulser est une honte et pourrait créer un précédent dangereux pour d'autres collègues contractuels n'ayant pas la nationalité française.

Depuis des années, les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale, la baisse drastique des postes aux concours, la détérioration continue des conditions de travail, les salaires trop faibles, et l'explosion de la souffrance au travail conduisent mécaniquement à un manque chronique d'enseignants. Certaines disciplines sont particulièrement touchées. C'est le cas notamment des Sciences Physiques dans l'académie de Montpellier. Cette pénurie peut mener à des situations préjudiciables pour les élèves : absence de remplaçants, postes non pourvus ou difficiles à pourvoir entraînant la perte de nombreuses heures d'enseignement. Dans ce contexte, c'est bien grâce à des contractuels précaires comme M. Gueye que le Rectorat peut assurer aux élèves les heures d'enseignement en Sciences Physiques et dans de nombreuses autres disciplines. La position de la préfecture est donc d'autant plus absurde car notre collègue permet aujourd'hui d'assurer la continuité du service public dans deux collèges montpelliérains.

SUD Éducation s'oppose au durcissement des lois anti-immigration et à la précarisation grandissante dans les services publics, nous apportons notre soutien total à notre collègue Moustapha.

SUD Éducation demande au Préfet de l'Hérault :

- l'annulation immédiate de l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) à l'encontre de Monsieur Moustapha Gueye.
- l'attribution d'un titre de séjour permanent à Monsieur Moustapha Gueye.

Plus largement, SUD Éducation revendique :

- la titularisation de tou-te-s les agent-e-s précaires de l'Éducation nationale sans condition de concours ou de nationalité.
- la régularisation de tous les travailleurs sans-papier.